

Demande de changement d'établissement de rattachement administratif

RAD

Nom de l'enseignant :

Discipline :

Établissement de rattachement 2017/2018 :

Nouvel établissement demandé :

*

*

*

Signature :

Les demandes de changement de RAD doivent être adressées au rectorat DPE – Bureau du Remplacement - avant le 31/05/2018

Elles seront examinées lors des commissions d'AJUAFa dans le courant du mois de juillet, en fonction des besoins du service.